P369.714
P218s

1887

SOCIÉTÉ NATIONALE

CANADIENNE-FRANÇAISE

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PARIS

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

P369.714
P218s

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

SOCIÉTÉ NATIONALE

CANADIENNE-FRANÇAISE

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PARIS

STATUTS

I. — La Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris a pour objet :

De répandre en France la connaissance du Canada en étudiant son histoire et sa littérature, la géographie et les ressources naturelles de son territoire, sa législation, les progrès de son commerce, de son industrie et de ses voies de communication, le mouvement statistique de sa population, au point de vue des relations à développer entre les deux pays ;

De se mettre en rapport avec les sociétés Saint-Jean-Baptiste ou similaires établies au Canada et aux Etats-Unis, et de participer, à l'exemple de ces Sociétés, à tout ce qui peut servir les intérêts des populations françaises.

Pour accomplir l'œuvre qu'elle se propose, la Société se place sur le terrain purement national et s'interdit de prendre part à toute manifestation politique ou autre, de nature à altérer l'union de ses membres.

La Société célèbre chaque année, le 24 juin, la fête nationale des Canadiens-Français.

II. — La Société est composée de Canadiens et

61327

d'Acadiens, habitant ou non la France, et de Français.

Pour être admis à en faire partie, les candidats doivent être présentés par deux membres au conseil d'administration qui se prononce, au scrutin secret, dans une de ses séances mensuelles. Un membre de la Société ne peut être exclu que sur la proposition du conseil et par une décision de l'assemblée générale votant également au scrutin secret.

III. — La cotisation annuelle est fixée à cinq francs; chaque membre peut se libérer de cette cotisation au moyen d'un versement unique de cent francs; il reçoit alors le titre de membre perpétuel.

IV. — La Société a pour président de droit le commissaire général du Canada à Paris ou son délégué; elle est administrée par un conseil composé des cent cinquante premiers membres inscrits. Les choix du conseil pour remplir les vacances qui pourront se produire dans son sein devront être ratifiés par l'assemblée générale. Une commission des comptes est nommée annuellement par le conseil; cette commission est composée de trois membres dont l'un, en qualité de secrétaire-trésorier est chargé de la correspondance et gère les finances. Le secrétaire-trésorier rend compte chaque année de sa gestion à l'assemblée générale qui donne son approbation sur le rapport de la commission des comptes et statue sur la situation financière qui lui est soumise.

Le président ou son délégué représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

Les ressources de la Société se composent :

1° Du mobilier nécessaire à la tenue des séances, d'une bibliothèque, de collections scientifiques et d'échantillons commerciaux et industriels ;

2° Des cotisations mentionnées à l'article III;

3° Des subventions accordées à la Société et des dons et legs qu'elle peut être appelée à recevoir;

4° D'une réserve composée des versements effectués par les membres perpétuels.

V. — Les délibérations relatives à l'acceptation de dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du gouvernement.

VI. — En cas de dissolution, une assemblée générale extraordinaire statuera sur la destination des fonds restants et des objets appartenant à la Société. Cette destination sera conforme au but général de l'œuvre. Les décisions de l'assemblée seront soumises à l'approbation du gouvernement.

VII. — Les détails du fonctionnement de la Société seront l'objet d'un règlement intérieur adopté par le conseil et dont l'exécution est confiée au président ou son délégué.

VIII. — Les présents statuts ne pourront être modifiés que par la Société réunie en assemblée générale extraordinaire, sur la proposition du conseil d'administration. Les statuts modifiés seront soumis à l'approbation du gouvernement.

IX. — Les assemblées extraordinaires dont il a été question dans les articles IV, VI et VIII, ne pourront délibérer valablement, que si elles comprennent au moins le quart des membres de la Société. Si ce minimum ne se trouvait pas atteint, la délibération serait renvoyée à huitaine; dans cette seconde réunion la décision sera prise à la majorité des voix quel que soit le nombre des membres présents.

Ainsi fait et délibéré dans la première assemblée générale constitutive de la Société, à Paris, le 24 juin 1887.

Le Président,
Hector FABRE.

Le Secrétaire-Trésorier,
FOURSIN.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE CANADIENNE-FRANÇAISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PARIS

ADAM (révérend père), missionnaire.
ADUY (E), membre de la Chambre de commerce de Perpignan.
ALLAIN (Frédéric), avocat à la Cour d'appel.
ASSE (Emile), conservateur des hypothèques.
BARAT (Léon), rédacteur du *Journal d'Amiens*.
BASSANO (marquis de), *membre perpétuel*.
BELLEMIN (l'abbé André), professeur au collège de Vaugirard.
BELLOT (E.), directeur de l'Institut des langues étrangères.
BERTAL (J.), de la Bibliothèque nationale.
BERTHELOT (Le juge).
BERTRAND (Eugène).
BIRON (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard, ancien missionnaire en Acadie.
BLACAS (duc de), *membre perpétuel*.
BLANC (Claude).
BOIGELOT (l'abbé).
BOISSEAU (Henry), banquier.
BONAPARTE-WYSE (Lucien N.), ❊, promoteur du Canal de Panama.
BONNECHOSE (Ch. de), conseiller référendaire à la Cour des comptes.
BONNEMAISON.
BOSSANGE (Édouard), propriétaire.
BOULANGER (le général), *membre perpétuel*.
BOULENGER (Norbert), négociant.
BRANCHAUD (A.), avocat.
BRIÈRE (L. de la), ❊.
BROUSSAIN (Pierre).

CAMBOURG (baron de), vice-président de la Société des études coloniales et maritimes.

CARPENTIER-MERICOURT (le docteur).

CHALONGE (Gaston de).

CHAMPAGNE (Hector), avocat.

CHAPLEAU (Hon. J. A.), C. ✻, Ministre secrétaire d'Etat.

CHARETTE (général baron de).

CHARTRAND (lieutenant J.-D.), instructeur à l'école préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort.

CHEVRIER (Maurice), archiviste au Ministère des Affaires étrangères.

CLARETIE (Jules), O ✻, administrateur général de la Comédie-Française.

CORNÉLY (J.), publiciste.

CROULEBOIS (l'abbé Jules), professeur au collège de Vaugirard.

DAUBRÉE (Paul), secrétaire général de la Cie du Canal de Panama.

DELAIRE (Alexis), secrétaire général de la Société d'Économie sociale.

DEMANCHE (Georges), avocat, rédacteur en chef de la *Revue française*.

DESMAISONS (Maxime), président de la Société de navigation des bateaux de la Seine.

DIOR (Lucien), négociant.

DOUSSAUD.

DREYFUS (Paul), de la *Gazette géographique*.

DROLET (Gustave A.), ✻, avocat.

DROLLET (Hector).

DUCLERC (E.), sénateur.

DUCROS (comte), G. O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

DUPUY (Louis).

FABRE (Hector), O. ✻, C. M. G. ancien sénateur, Commissaire général du Canada à Paris, *Président*.

Fabre (Paul).
Faure (Fernand), député de la Gironde.
Faverot de Kerbrech (général baron), ✻.
Favreul (Ernest).
Félix (J), conseiller à la Cour d'appel de Rouen, *membre perpétuel.*
Fiévet, pharmacien.
Foursin, *Secrétaire-trésorier.*
Fortier (A.).
Franck (Georges).
Giberton.
Girouard (Emile), administrateur du *Paris-Canada.*
Hauff (baron Jules de).
Hébert (Ph.), statuaire.
Hébrard (Adrien), Sénateur, directeur du *Temps.*
Heneux (Paul), architecte.
Héricault (Ch. d'), publiciste.
Hua (Paul).
Hudon (Théophile).
Hulot (baron Etienne).
Huot (Charles), artiste peintre.
Hunter (Alexandre).
Jannet (Claudio), professeur à l'Université catholique de Paris.
Jémot-Parry, publiciste.
Joliot.
Joyal (le docteur).
Jusserand (J.-J.), sous-directeur au Ministère des affaires étrangères.
Laberge (le docteur).
Labouré-Gontard (Hubert), négociant.
Lacas (E.).
Lacoste (L'Hon. A.), avocat, sénateur.
Laffitte (Paul), publiciste.
Larose (L.).
Le Breton (Léopold).
Le Brun (R.), ingénieur.

Lefaivre (Albert), O. ❋, ministre plénipotentiaire, ancien consul général de France au Canada.
Lemerre (Alphonse), ❋, éditeur.
Leroy (A.-L.), professeur au lycée Janson-de-Sailly.
Lévis-Mirepoix (comte de), député de l'Orne.
Lieussou (Georges), homme de lettres.
Malavialle (Léon), professeur agrégé d'histoire.
Marbeau (Edouard), ❋, ❦, C. ✠, ancien auditeur au Conseil d'Etat, directeur de la *Revue française*.
Marbeau (Paul), architecte.
Marmette (Joseph), de la Société Royale du Canada.
Marmier (Xavier), de l'Académie française.
Marmonier (Henri), député du Rhône.
Masseras (E.), publiciste.
Masson (Armand), propriétaire.
Masson (Raymond).
Martenon (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard.
Maumus (l'abbé J.), professeur au collège de Vaugirard.
Molinari (G. de), ❋, de l'Institut, directeur du *Journal des Economistes*.
Monlun (Henri).
Montagne (Alfred), ❋.
Montcalm (marquis de).
Muller (Léon), capitaine au long cours.
Moranges (E.).
Nicot (Lucien), de *La France*.
Nisard (Armand), ministre plénipotentiaire, sous-directeur au Ministère des Affaires étrangères.
O'Reilly, conseiller honoraire à la Cour d'appel.
Pagès (Albert), négociant.
Passy (Louis), député, ancien sous-secrétaire d'Etat.
Pepin (A.).
Perrotin (E.), conseiller honoraire à la Cour d'appel.
Ponlevoy (Frogier de), député des Vosges.
Ponterie (de la), publiciste, ancien rédacteur en chef de *La Minerve*, de Montréal.

PORTE (A. de la), député des Deux-Sèvres, ancien sous-secrétaire d'Etat.
POURTIER (le docteur).
RAINVILLE (le juge).
RAMEAU DE SAINT-PÈRE (E.).
RECLUS (Onésime), géographe.
REMPNOULX DU VIGNAUD.
RENARD (Henri), ✻, chef de bureau à la Préfecture de police.
RIOTTEAU (Emile), député de la Manche.
SAINT-LANNE (Ad.), avocat.
SAINT-PIERRE (Louis de), ancien député.
SALLES (Théodore).
SESMAISONS (comte de), ancien consul général de France au Canada.
SOCQUET (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard.
TALHOUËT-ROY (comte de).
TARRAPON (Abel), notaire, *membre perpétuel*.
TEIL (Stanislas de).
VAUROUX (l'abbé du).
THIBAUDEAU (Alfred-A.), négociant.
THORS (J.-Henry), ✻, sous-directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, administrateur du Crédit foncier Franco-Canadien.
TONNOT (Gustave), professeur de l'Université, officier d'Académie.
TOURTOULON (baron de), fondateur de la *Revue du Monde latin*.
TREILLE (le docteur), ✻, membre du Conseil supérieur de santé de la marine.
TRIPIER (Raoul).
VALOIS (Arthur-E.), avocat.
THOMAS (Monseigneur), archevêque de Rouen.
VÉRITÉ (A.), notaire.
VERRAULT (Georges-A.), négociant.
WEYL (E.), O. ✻, du *Temps*.

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

ancien

fecture

ral de

girard.

anque
ur du

, offi-

ue du

supé-

s.